

Madame Michèle TABAROT

Maire de la Ville du Cannet
Député des Alpes-Maritimes

Communiqué de Presse – Paris, le 27 octobre 2015

Michèle TABAROT, Député-maire du Cannet, dénonce l'indécence du gouvernement sur la situation de sa commune au regard de la loi SRU et confirme le dépôt, avec 46 Députés Républicains et UDI, d'une proposition de loi pour la protection des agglomérations sururbanisées face aux risques de catastrophes naturelles.

Michèle TABAROT, Député-maire du Cannet, ville durement touchée par les inondations de début octobre, vient de déposer une proposition de loi pour protéger les agglomérations urbaines des catastrophes naturelles causées ou aggravées par la sururbanisation.

Ce texte, cosigné par 46 Députés Républicains et UDI, vise à préserver les agglomérations les plus urbanisées des contraintes issues de la loi SRU et d'autres lois adoptées depuis le début du mandat, qui visent à augmenter considérablement les densités de construction de manière totalement irresponsable.

Elle rappelle que l'ampleur des dégâts causés par les intempéries qui ont frappé l'ouest des Alpes-Maritimes s'explique en grande partie par la densité de construction importante liée au bétonnage qui a eu cours notamment dans les années 70 et 80.

Face à ce constat, la schizophrénie de l'Etat n'est plus supportable. On ne peut d'un côté dénoncer la sururbanisation et de l'autre obliger les communes à construire encore et toujours plus, en imposant un véritable diktat foncier aux collectivités locales.

Michèle TABAROT tient d'ailleurs à dénoncer l'indécence absolue du gouvernement qui dans sa grande opération de communication politicienne de ce 26 octobre a cru bienvenu d'inscrire Le Cannet sur la liste des communes prétendument «mauvaises élèves» de la SRU. Si le gouvernement persiste à croire que ce dont la Côte-d'Azur a besoin c'est d'encore plus de béton, c'est qu'il n'a vraiment rien compris au drame qui vient de se dérouler.

Elle rappelle notamment que, avec plus de 5 500 habitants au kilomètre carré, la commune du Cannet était déjà l'une des plus denses de France lorsqu'elle en est devenue Maire et en a stabilisé la population. L'Etat réclame aujourd'hui d'y construire 4 000 logements sociaux de plus ce qui reviendrait à augmenter la population de 50%.

De telles exigences sont matériellement impossibles sur un territoire aussi contraint et augmenteraient sensiblement les risques pour les populations, ce qu'elle refuse de cautionner.